



## Finalité de Master 2

### Diversité Culturelle Diversité Biologique (DCDB)

Parcours Société et Biodiversité (SeB, M1-M2)

Mention Biodiversité Ecologie et Evolution (Master du Muséum)

Descriptif 2021-2022

### *Argumentaire*

L'humanité fait aujourd'hui face à des enjeux de conservation et de gestion de la biodiversité et des ressources naturelles d'un niveau sans précédent. Extinctions massives, catastrophes environnementales, érosion génétique, pollutions et santé sont en effet tous les jours un peu plus au cœur de l'actualité. Ces grandes thématiques sont en outre étroitement imbriquées à d'autres telles la pauvreté et la malnutrition, la malbouffe et la surconsommation, l'inégalité accès aux ressources naturelles et l'appropriation de pans entiers du vivant par un nombre limité d'acteurs.

Notre postulat est qu'il n'est pas envisageable de conserver la biodiversité en s'appuyant sur une conception unique des relations au vivant, ou d'un regard uniquement porté sur de la biodiversité :

- La prise en compte de la diversité des formes d'attention, d'attachement et d'engagement au vivant est cruciale pour faire face aux enjeux contemporains de conservation de la biodiversité et de gestion des ressources naturelles
- Penser la conservation de la biodiversité n'est pas possible sans comprendre la manière dont les relations (matérielles et idéelles) à la nature sont enchâssées à la fois dans des rapports sociaux et des modes de vie spécifiques : Peut-on prétendre résoudre les problèmes de biodiversité sans s'intéresser aux modes de consommations, aux formes de gouvernement, aux modèles de justice qui structurent les sociétés humaines et agir sur ces derniers ?

### *Contenu et objectifs de la formation*

L'étude des relations qu'entretiennent sociétés et biodiversité et des rapports que les humains tissent avec le vivant sont au cœur de cette finalité de Master construite sur une approche plurielle de l'anthropologie de l'environnement. Au-delà de l'anthropologie sensu stricto s'y croisent les apports de la géographie, de la sociologie, des sciences politiques et du droit. Elle forme des chercheurs et des cadres des métiers de l'environnement non seulement aptes à analyser et comprendre les interactions complexes entre les sociétés humaines et leur environnement mais également à agir sur ces interactions et ainsi contribuer à la co-



construction de réponses aux problèmes d'environnement, de gestion de la biodiversité et développement insoutenable.

## *Équipe pédagogique*

MNHN : Julien Blanc, Nicolas Césard, Richard Dumez, Léo Mariani.

CNRS : Nadia Belaïdi, Richard Raymond, Elise Demeulenaere

IRD : Tarik Dahou

## *Personnes ressources*

Responsables : Julien Blanc, Richard Dumez (en appui).

Renseignements : [master2dcbd.seb@mnhn.fr](mailto:master2dcbd.seb@mnhn.fr)

Administration : Farida Selmet ([farida.selmet@mnhn.fr](mailto:farida.selmet@mnhn.fr)) & Anne-Gabrielle Heslot ([anne-gabrielle.heslot@mnhn.fr](mailto:anne-gabrielle.heslot@mnhn.fr)).

## *Public et prérequis*

La formation s'adresse aux titulaires d'un Master 1 ou équivalent, inscrits dans une trajectoire (d'étude ou professionnelle) en cohérence avec les propositions de la finalité. Elle est ouverte à la formation continue. Pour des raisons d'effectif limité, l'entrée via le Master 1 SeB, est cependant fortement recommandée. Une formation en SHS ne constitue pas un pré-requis mais est fortement recommandée.

## *Débouchés*

- Métiers de la recherche, via la réalisation d'un doctorat (Sciences Humaines ou interdisciplinaires)
- Travail en ONGs, collectivités territoriales, aires protégées (Parcs nationaux, Parcs naturels régionaux, etc.), CIVAMs, bureaux d'études et toutes structures accompagnant des dynamiques orientées vers l'alternative et la durabilité.

## *Organisation de l'année*

L'année est organisée en 2 semestres : des modules de formation obligatoires et optionnels entre les mois de Septembre et de Février, puis un stage de 4 à 6 mois au sein d'un organisme de recherche ou hors recherche (public, privé, associatif) – avec production de mémoire. Un accompagnement pédagogique individuel est assuré tout au long de l'année. Pour les non-titulaires du M1 SeB, une liste de lectures de (re)mises à niveau sera demandée avant la rentrée.



## Unités d'enseignement

UE*		ECTS*
<b>UEs Tronc commun M2 SeB (DCDB, TE, BATs)</b>	Anglais	3
	Projet personnel et professionnel	3
<b>UEs obligatoires DCDB</b>	Projet collaboratif d'expertise (inclus voyage d'étude et d'expertise)	9
	Anthropologie de la conservation	3
	Savoir, pratiquer, éduquer (à) l'environnement	3
	Alimentation, agriculture et environnements	3
	Anthropologie du droit de l'environnement : justice(s) et Durabilité(s) en question	3
	Anthropologie politique de la nature	3
	Stage (recherche ou professionnel)	24
	<b>UEs optionnelles (9 ECTS à choisir)</b>	Introduction aux Humanités Environnementales
Biologie de la Conservation		3
Système d'Information Géographique		3
Introduction aux approches patrimoniales : concepts, labels, mises en scène		3
Patrimoines naturels et culturels : enjeux et méthodes		3
Maritimité(s)		3
Communication stratégique (TTSE)		3

\*UE = Unité d'Enseignement / ECTS = European Credit Transfert System

## DESCRIPTION DES ENSEIGNEMENTS

### Unités d'enseignement obligatoires

#### UEs Tronc Commun du M2 SeB (DCDB, TE, BATs) – 6 ECTS

- 1) **Anglais (en commun avec les autres finalités)**      **3 ECTS**

*Responsable : Jill Bargiel (DIREF)*

- 2) **Guidance de projet (spécifique DCDB)**      **3 ECTS**

*Responsable : Richard Dumez*

Il s'agit dans le cadre de rendez-vous d'accompagner et de conseiller les étudiant.e.s dans la définition et la préparation de leur projet de stage (recherche, professionnel, hybride) et dans la réflexion sur leur projet professionnel à moyen et long terme.

Ce tutorat individualisé vise à assister l'étudiant.e dans l'identification (i) du panel de compétences et de connaissances nécessaires au projet professionnel, et (ii) des voies pour



l'acquérir (choix des options, nature du stage, éléments à chercher en dehors du master, etc.). L'objectif pour chaque étudiant.e est de bien inscrire son projet de stage dans une trajectoire cohérente avec ses ambitions professionnelles.

Pour cela, chaque étudiant.e sera reçu individuellement trois fois pendant 30 minutes, en début de semestre, en milieu de semestre et en fin de semestre.

## **UE Projet collaboratif d'expertise – 9 ECTS**

*Responsables : Richard Raymond et Richard Dumez*

Cette unité d'enseignement s'organise autour d'une commande émanant d'un consortium (UMR 7206 Éco-anthropologie, Commune de la Hague, Conservatoire du Littoral, Syndicat mixte des espaces littoraux de la Manche – SyMEL) autour du Projet *Espaces en commun ? Représentations, attachements et pratiques présentes autour de la façade littorale de la péninsule de La Hague*. Re-problématisation de la commande et développement d'une stratégie d'enquête nous occuperons au cours de 8 séances de TD préparatoires au terrain d'étude et d'expertise ; nous mènerons ensuite une enquête collective dans le cadre d'un terrain d'une semaine sur le terrain (21 au 27 novembre) ; puis produirons un rapport pour le commanditaire. 8 séances de préparation, 1 semaine de terrain, 4 à 5 séances d'accompagnement de production d'un livrable pour le commanditaire (sous forme de rapport).

L'évaluation se fait sur le rendu (livrable) doublé d'un oral (par groupe).

## **UE Savoir, pratiquer, éduquer (à) l'environnement : approches anthropologiques – 3 ECTS**

*Responsables : Julien Blanc et Léo Mariani*

Ce cours interroge la notion de « savoir » de façon pragmatique (comme nom et comme verbe d'action). Étant entendu que les régimes de savoir(s), même scientifiques, sont indissociables de pratiques et d'apprentissages qui forment leurs conditions de possibilité et d'activation, nous réfléchissons à ce que « savoir » veut dire et implique, tant du point de vue de l'expérience individuelle que de sa construction collective. Nous réfléchissons à ce qui se joue dans la constitution et l'articulation (rencontre, hybridation, confrontation) de différentes formes de savoirs liées à l'environnement, en s'attachant par-là à des questions auxquelles tous les étudiants seront un jour confrontés, qu'ils se destinent à la recherche ou à des métiers de diagnostic, de coordination et de décision.

Le cours sera organisé de façon thématique, autour de 5 séances de synthèse et d'interventions (chercheurs, praticiens), appuyées sur des lectures, qui permettront d'enrichir la compréhension des problèmes identifiés. Nous introduirons en particulier quelques approches contemporaines empruntées au STS, à l'anthropologie politique et à l'anthropologie du corps et de l'engagement.



L'évaluation se fait au fil de l'eau et par un devoir écrit individuel

## UE Anthropologie de la conservation – 3ECTS

*Responsable : Richard Dumez*

Aujourd'hui comme hier, les débats sont vifs quant aux choix et aux stratégies de conservation de la biodiversité. Ils portent tant sur leur efficacité que sur des questions d'équité et de justice sociale. Pour qui conserver ? Quels sont les usages « légitimes » de la nature et ceux qui ne le sont pas ? Quels sont les liens entre biodiversité et diversité culturelle ? Comment analyser la durabilité de certaines pratiques qui transforment le milieu tout en le gérant ? Les relations complexes entre biodiversité et société, et entre biodiversité et diversité culturelle, seront au centre des enseignements. Elles seront abordées à travers de multiples interrogations (toutes n'étant pas abordées chaque année) :

- sur la place de l'Homme dans son environnement : comment et dans quelles mesures contribue-t-il à « créer de la biodiversité », à tout le moins des mosaïques paysagères qui accroissent la biodiversité ? Dans quelle mesure les pratiques des sociétés conservent-elles ou menacent-elles la biodiversité ?
- sur les actions à mener : conserver, cogérer, piloter ?
- sur les interactions sociales entre les populations locales et les acteurs de la conservation et sur les questions de gouvernance et d'éthique qui leurs sont associées ;
- sur les espaces concernés, entre espaces protégés et nature ordinaire, entre paysages naturels et paysages anthropiques.

Évaluation : synthèse individuelle (9 000 à 12 000 signes, espaces non compris, soit environ 3 à 4 pages), participation à l'oral (animation par groupe de tables rondes).

## UE Anthropologie du droit de l'environnement : justice(s) et durabilité(s) en question – 3 ECTS

*Responsable : Nadia Belaidi*

Il s'agit de discuter le *sens* de la protection de l'environnement - celui que lui donne les institutions ainsi que celui que façonne la « société civile » - à partir du droit, en tant qu'outil d'analyse.

Si le droit apparaît communément comme un ensemble de règles, il a pour objet de régir la vie en société. A cet effet, il est porteur de valeurs sociales et de modèles, et n'est pas seulement « positif ». Disséminé dans des usages divers, il n'est pas seulement un ensemble de discours (normes orales ou écrites), il est aussi pratiques et représentations. Enfin, il n'est pas seulement occidental. Enraciné dans l'organisation sociale, il est le témoignage ou l'expression d'une culture.

Pour discuter ce que signifie « protéger l'environnement », le parti pris de ce cours est d'entrer par la notion de développement durable (et son devenir la transition environnementale) – concept fondateur du droit « moderne » de l'environnement – en considération de son objectif de justice. Dans ce cadre le droit, dans sa pluralité, va servir d'outil d'analyse, de révélateur, à partir de ses trois dimensions majeures :



- *l'esprit* du droit permet de mettre en relief les approches/philosophies/conceptions adoptées,
- la *lettre* du droit permet de comprendre le contenu des principes juridiques créés ou adaptés pour la mise en œuvre de la protection de l'environnement,
- la *pratique* du droit met en relief les rapports de force qui s'exercent dans la mise en application du droit de l'environnement. Elle illustre les difficultés liées à la mise en articulation des différentes échelles institutionnelles et politiques ainsi que les stratégies des acteurs.

Replacer dans le cadre de cas d'étude, l'approche par le droit permettra de saisir les différents paradigmes du rapport Homme-Nature, au travers des catégories juridiques (patrimoine, crime) et des droits mobilisés, adaptés ou créés pour atteindre l'objectif de justice.

Organisation : 6 séances le jeudi matin

Évaluation : Exposés autour de cas d'étude choisis par les étudiants en groupe

## UE Anthropologie politique de la nature – 3 ECTS

*Responsables : Tarik Dahou et Elise Demeulenaere*

Ce cours a pour vocation de transmettre des outils analytiques et critiques sur des questions relatives à la *political ecology* pour de futurs chercheurs ou opérateurs sur les questions de développement durable ou de conservation. Il s'agit de détailler les fondements anthropologiques de ce courant, notamment de l'anthropologie politique qui a nourri les premiers travaux de ce courant et la manière dont ils ont été appropriés par des disciplines plus tournées sur les questions environnementales comme la géographie. Dans un deuxième temps les démarches emblématiques de la *political ecology* sont présentées pour montrer comment elles prennent en charge la question des inégalités environnementales de la période contemporaine. Ce cheminement nous conduira finalement aux courants anthropologiques contemporains qui questionnent les formes de gouvernement de la nature et des hommes. Les politiques environnementales, et les formes de *gouvernementalité* spécifiques qu'elles génèrent (Agrawal, Fletcher) n'en sont qu'un aspect. La logique capitaliste qui tend à transformer la nature en ressource, ou le droit de la propriété qui organise des monopoles dans l'accès aux espaces ou aux ressources, constituent d'autres éléments incontournables. Seront également abordés les auteurs qui dans ce champ de recherche ont mis en lumière le non-gouverné et l'ingouvernable. Partant du principe d'une incomplétude du contrôle et de la régulation de la nature et des hommes, nous explorerons ce qui s'expérimente et émerge dans les interstices du capitalisme et des politiques environnementales contemporaines.

L'UE est notamment organisée autour de présentations et de discussions critiques d'études de cas portant sur des opérations de développement durable et des politiques de conservation, analysées comme dispositifs de savoirs et de pouvoirs (outils cognitifs d'appréhension des problèmes et enjeux de pouvoir lors de leur mise en œuvre au sein des politiques).



Évaluation : synthèse critiques d'articles

## **UE Alimentation, agriculture et environnements – 3 ECTS**

*Responsable : Léo Mariani*

Ce cours a pour objectif général de sensibiliser les étudiants aux multiples façons d'être en relation avec des aliments, et à leur proposer des outils anthropologiques pour se saisir des problématiques alimentaires. Comment un animal ou un végétal devient-il bon à manger, pour qui, à quelle échelle et à quel prix ? Quels liens les sociabilités humaines entretiennent-elles avec les processus de sélection des aliments, de transformations, de domestication, de conservation ou de consommation ? Le cours demande une participation active. Il est organisé autour d'ateliers collectifs, de points théoriques et d'intervenants divers : professionnels, scientifiques ou artistes. Ceux-ci sont appelés à changer d'une année sur l'autre, mais leurs interventions doivent permettre de réfléchir à l'alimentation comme un rapport protéiforme (tout à la fois politique, sensible, biologique ou technique) entre des corps et des environnements.

Organisation : sur 15 jours, au début du deuxième semestre

Évaluation : présentiel, participation et travail collectif en cours

## **UE Stage de recherche ou « professionnel » - 24 ECTS**

Du 15 février au 15 septembre environ. À l'origine de la production d'un mémoire soutenu en septembre, sauf exception.

## ***Unités d'enseignement optionnelles***

### **UE Introduction aux Humanités Environnementales – 6 ECTS (*places limitées*)**

*Responsables: Luc Sémal, Wolf Feuerhahn et Elise Demeulenaere*

Cet enseignement a pour objectif de fournir une introduction générale aux travaux des sciences humaines et sociales sur l'environnement, en offrant un panorama des questions posées par la recherche sur les rapports entre « nature » et société. Pour cela, le module comporte une séance sur les principales catégories utilisées par les sciences humaines et sociales pour désigner l'objet dont on parle (environnement, nature, milieu...). Les autres séances sont consacrées à différentes approches disciplinaires de l'environnement: histoire, anthropologie, sciences politiques, géographie, philosophie, économie, sociologie. Chacune de ces disciplines a vu se développer, le plus souvent à sa marge, un champ de recherche spécialisé dans l'étude des interfaces des sociétés à leur milieu. Ce découpage disciplinaire se



justifie par le fait que l'unification de ces champs au sein de ce qui émerge sous le nom d'« humanités environnementales » est loin d'être aboutie.

L'objectif de ce module étant de fournir aux étudiants une culture générale sur les humanités environnementales (histoire intellectuelle, auteurs majeurs, controverses savantes), nous accompagnons ce cours de listes bibliographiques et incitons les étudiants à lire un nombre important de textes.

Organisation : le mercredi matin au Jardin des plantes du 15 octobre au 15 janvier environ.

Évaluation : travail individuel sur textes

### **UE Biologie de la conservation – 3ECTS**

*Responsable : Nathalie Machon*

La gestion de la biodiversité est basée sur un ensemble de théories puisées dans le champ de la biologie des populations (biologie de la rareté, biologie des métapopulations) et de l'écologie évolutive (biogéographie des îles, dynamique des communautés, concept de résilience). L'application de ces théories est limitée par des contraintes psychologiques et socio-économiques, que l'on voit en œuvre dans la gestion des stocks de poissons, ou encore la mise en œuvre de Natura 2000. Dans ce passage entre théorie – changeante – et réalité, le muséum joue un rôle important à travers ses évaluations scientifiques, passées (dates de chasse) présentes (Natura 2000) ou futures (scénarios de biodiversité).

Ce module se propose d'initier les étudiants au rôle que joue l'expert scientifique, à cheval entre théorie et réalité, et qui doit, pour que sa parole soit audible, tenir compte des contraintes précédentes.

Organisation : 8 séances d'1/2 journée.

Évaluation : travail en groupe sur textes avec présentation orale.

### **UE Système d'information géographique – SIG (en commun avec les autres finalités) – 3ECTS (places limitées)**

*Responsable : finalité BATs*

### **UE Introduction aux approches patrimoniales : concepts, labels, mises en scène – 3ECTS (places limitées)**

*Reponsable : Laure Empeaire*

La notion de patrimoine est abordée à la croisée de deux perspectives, celle de la patrimonialisation institutionnelle (Unesco, politiques culturelles, mais aussi formes de





labellisation ...) et celle des populations locales. Comment, dans ce dernier cas, la notion est-elle déclinée selon des référentiels propres (émergence, signification, pratiques sociales et techniques ...) et quels sont les impacts des patrimonialisations institutionnelles. Après une introduction générale, le patrimoine est exploré selon plusieurs axes : biodiversité, territoire, alimentation, culture matérielle. Les approches théoriques des enseignements sont mises en pratique au cours d'un travail de terrain autour d'un objet de type patrimonial.

Organisation : 21 h de CM, 6 h TD, 6 h terrain

Évaluation : à définir

### **UE Patrimoines naturels et culturels : enjeux et méthodes – 3 ECTS (places limitées)**

*Responsable : Dominique Guillaud*

Le patrimoine est une notion appropriée ou réappropriée aujourd'hui par une grande diversité d'acteurs. Ce module propose une approche qui organise les différentes approches existantes, et permet de comprendre les contextes et mécanismes de la construction patrimoniale, ses impacts, ses enjeux politiques et culturels et ses différents objets et concepts, ainsi que quelques-uns des champs théoriques qu'elle mobilise.

Ce deuxième module ouvre sur une complexification de la notion de patrimonialisation, en abordant d'autres types d'approches patrimoniales dans le monde (*Heritage studies*) ; le cours s'organise en deux volets : la patrimonialisation de la biodiversité d'une part, les dimensions politiques, historiques et symboliques de la muséologie d'autre part.

Organisation : 21 h de CM, 6 h TD, 3 h sortie pédagogique

Évaluation : à définir

### **UE Maritimité(s) – 3 ECTS**

*Responsable : Hélène Artaud*

Le séminaire « Maritimités » a pour vocation de fédérer des chercheurs d'horizons disciplinaires variés (anthropologie, archéologie, paléontologie, histoire, écologie, langues et littératures), spécialistes des sociétés maritimes, littorales, estuariennes et à l'interface des sciences humaines et des sciences de la vie. Depuis sa création en 2016, le séminaire s'est porté sur la thématique des espèces marines. Il s'est interrogé sur la spécificité des emplacements taxinomiques, symboliques, rituels qui leur sont impartis au sein de sociétés humaines hétérogènes, et a discuté, leur rôle dans les politiques de conservation : les revendications, confrontations ou formes d'identifications inédites que ces espèces sont amenées à supporter. Cette année, nous nous proposons de discuter l'idée de mer anthropocénique. Comment est-on en effet passé de la représentation de ce « territoire du



vide » à cet espace « trop » anthropisé ? Qu'est-ce que ce renversement augure dans la façon de penser notre relation à la mer? Quels questionnements et enjeux politiques nouveaux ce renversement stimule-t-il ?

Organisation : 5 séances de 2h30

Évaluation : à définir

## UE Communication et Biodiversité – 3 ECTS

*Responsable : Anne-Caroline Prévot*

Cette UE vise à comprendre les enjeux et les ressorts de la communication en général, pour mieux appréhender les types de communications mises en œuvre autour d'un triptyque nature/individus/groupes sociaux, et pour finalement pouvoir imaginer des communications transformatives.

A l'instar d'une gouvernance transformative (voir les travaux de l'IPBES), une communication transformative pourrait s'appuyer sur les caractéristiques suivantes :

- intégrative, qui mobilise plusieurs autres canaux que le visuel et le discours,
- informée, qui sort du déficit model et tient compte de la diversité des connaissances et savoirs,
- inclusive, qui s'adresse / est construite / avec plusieurs types de publics,
- et mobilisatrice ?Le séminaire « Maritimités » a pour vocation de fédérer des chercheurs d'horizons.

Organisation : 4 journées de cours + 2 jours d'atelier

Évaluation : exercice individuel : construire une grille de communication sur un sujet de SeB